



PROCEDURE ADAPTEE

(Article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics)

COLLECTIVITE :

VILLE DE BIARRITZ

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

(: 05.59.41.39.69 - E.mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHE :

Hippodrome des Fleurs : travaux de désamiantage et de démolition de la tribune principale

Marché en deux lots :

- Lot n° 1 : Désamiantage
- Lot n° 2 : Démolition

Une visite sur site est obligatoire.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Direction des Marchés Publics de la Ville de Biarritz.

Le dossier peut également être téléchargé à l'adresse suivante :

<http://www.eadministration64.fr>

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

Service des Grands Travaux - M. MOUSQUES - (: 05.59.41.59.90

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

Les candidats transmettent leur offre avant la date limite fixée pour la réception des offres, soit avant le : **31 mai 2017 à 16 h 00** :

- Soit sous pli cacheté sur lequel figurera l'indication "Offre pour : Désamiantage et démolition tribune Hippodrome des Fleurs - Lot n° ... - Ne pas ouvrir". Les offres seront envoyées ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante : MAIRIE DE BIARRITZ - Direction des Marchés Publics - 3^{ème} étage - Hôtel de Ville - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex
- Soit par voie électronique à l'adresse suivante : www.eadministration64.fr